



TRANSMIS LE 28/05/2024  
REÇU LE 28/05/2024  
AFFICHÉ LE  
NOTIFIÉ LE 29/05/2024  
PUBLIÉ LE  
EXÉCUTOIRE LE 29/05/2024

2024/...

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024 DÉLIBÉRATION N°22

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 22PE91 – RÉSERVATION DE BERCEAUX EN CRÈCHE - LOT N°2 : CRÈCHE « P'TITES GRAINES » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,  
L'an deux mil vingt-quatre, le 23 du mois de mai à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE

**M. le Maire :** Xavier MELKI.

**Adjoint au Maire (\*) :** Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

**Conseillers Municipaux (\*) :** Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

#### Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**Conseillers Municipaux (\*) :** Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN.

#### Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

**Conseillers Municipaux (\*) :** Françoise LASCOT.

#### Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

**Conseillers Municipaux (\*) :** Florent BATIER, Océane USTASE.

#### ABSENTS ayant donné Procuration

#### Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Dominique ASARO à Patrick BOULLÉ  
Nadine SENSE à Françoise GONZALEZ  
Florence DECOURTY à Étienne LE BÉCHEC  
Thierry BILLARAND à Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.  
Sophie FERREIRA à Claire LE BERRE  
Stéphane VERNEREY à Henri FERNANDEZ  
Jacques DUCROCQ à Marie-Christine CAVECCHI.

**Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :** Vincent MULOT à Françoise LASCOT.

#### ABSENTS

**Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :** Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)

**Secrétaire de séance :** Sabrina FORTUNATO.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

\*\*\*\*\*

(\*) Par ordre du tableau et par groupe





2024/...

Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Direction de la Commande Publique

Question n°22 du CM du 23/05/2024 P 1/2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024 DÉLIBÉRATION N°22

**OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PROCÉDURE 22PE91 – RÉSERVATION DE BERCEAUX EN CRÈCHE - LOT N°2 : CRÈCHE « P'TITES GRAINES » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.**

### Le Conseil municipal

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-12 et L. 2121-13,

**VU** le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2194-1 et R. 2194-8,

**VU** la délibération n°24 du 15 décembre 2022 relative à l'attribution de la consultation n°22PE91 relative à la réservation de berceaux en crèche,

**VU** la notification du marché 22PE91 – lot 2 à la société LA MAISON BLEUE le 29 décembre 2022,

**CONSIDÉRANT** que la délibération n° 24 du 15 décembre 2022 a attribué l'accord-cadre à la société MAISON BLEUE (sise 148-152 route de la reine – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT),

**CONSIDÉRANT** que le marché 22PE91 – LOT N°2 : CRECHE P'TITES GRAINES a été notifié le 29 décembre 2022,

**CONSIDÉRANT** qu'à l'issue de la première année d'exécution du contrat, il s'est avéré que la formule de révision des prix n'était pas applicable en raison de l'arrêt de la série d'indice par l'INSEE,

**CONSIDÉRANT** que la substitution d'un indice par un autre, en raison de sa disparition, nécessite de modifier les clauses financières du marché par voie d'avenant,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché 22PE91 – RESERVATION DE BERCEAUX EN CRECHE - LOT N°2 : CRECHE P'TITES GRAINES,

**APRÈS** l'avis de la Commission Ressources et développement en date du 6 mai 2024,

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,



Ville de Franconville la Garenne (95130)  
Direction de la Commande Publique

Question n°22 du CM du 23/05/2024 P 2/2

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le CONSEIL MUNICIPAL**

**Article 1 : APPROUVE** les conclusions de l'avenant n°1 au marché 22PE91 –RESERVATION DE BERCEAUX EN CRECHE – LOT N°2 en ce qu'il modifie l'indice de révision des prix sans que cet avenant ait pour objet de modifier le montant initial du contrat.

**Article 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer l'avenant n°1 au marché relatif à la réservation de berceaux en crèche – LOT N°2 : CRECHE P'TITES GRAINES avec la société LA MAISON BLEUE (sise 148-152 route de la Reine – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT).

**Article 3 : DIT** que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget Ville

**Article 4 : PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

**Article 5 : PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Xavier MELKI**  
Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller régional d'Ile-de-France



**A l'unanimité des votants**

Pour : 38 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire  
*Le 29 mai 2024*

Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire

*Hounein Hain Verbrugghe*





